

Le plaisir inné, qu'éprouvent les hommes, en revoyant le pays qui leur a donné naissance, ne fit pas oublier à l'évêque de Juliopolis le grand but de son voyage, qui était de procurer à son pays adoptif des institutrices. Ne voulant pas de religieuses cloîtrées, il ne pouvait s'adresser qu'aux deux communautés des Soeurs Grises et de la Congrégation de Montréal, qui sont les seules du pays qui ne soient pas tenues à la clôture. Mgr Ig. Bourget, évêque de Montréal, auquel il s'adressa, comme supérieur de ces communautés, lui indiqua celle des Soeurs Grises comme propre à remplir ses vues, qui étaient de faire une école d'industrie, et qui pourrait, par la suite, satisfaire un autre besoin du pays : celui de prendre soin des pauvres, ce qui est leur principal but. L'évêque de Juliopolis se réjouit de la perspective de trouver ce qu'il cherchait dans une communauté, dont il connaissait tout le mérite. Comme elle n'avait qu'une seule maison, hors de la sienne, dans le pays, elle pouvait plus facilement lui fournir des sujets sans nuire à ses besoins intérieurs. Au lieu que la Congrégation, ayant un grand nombre de maisons d'éducation dans les diocèses de Québec, de Montréal et même de Kingston, elles n'auraient pu lui donner des institutrices sans se gêner, ou du moins sans retarder des établissements dans le pays ; c'était pourtant sur cette communauté qu'il avait porté ses vues, ne sachant pas que les Soeurs Grises se livrassent aussi à l'éducation. Il se trouva heureux de n'être pas dans la nécessité de faire sa demande, et en cela il crut rendre service à sa patrie en lui laissant trois ou quatre institutrices de plus.

L'évêque de Montréal traita d'abord avec la communauté le projet de cet établissement lointain, et l'évêque de Juliopolis, comptant sur la bonne volonté des Soeurs Grises, leur écrivit le 19 octobre pour leur demander trois sujets capables de former à la Rivière Rouge une maison de leur Institut, s'engageant, de son côté, à fonder et doter la nouvelle communauté. Cette affaire était pour ces bonnes Soeurs trop importante pour se décider sur le champ. Elles prirent neuf jours pour consulter Dieu et s'assurer de sa sainte volonté. Pendant donc tout ce temps il se fit de ferventes prières, tant dans la communauté que dans les salles des pauvres et des orphelines, afin d'obtenir les lumières de l'Esprit-Saint. La neuvaine terminée, le conseil, chargé de traiter les affaires majeures de cette communauté, s'assembla le 30 octobre et il y fut décidé que l'on se chargerait de cette fondation qui offrait au zèle et au dévouement un vaste champ, et qu'au lieu de trois sujets il en faudrait donner quatre. Il ne restait qu'à faire le choix des quatre fondatrices. Pour ne pas se tromper dans un choix si important, l'on recourut de